

## **Liste indicative d'organismes qui recherchent des spécialistes de la communication et de la politique européennes.**

Voici une liste indicative montrant l'éventail des organismes dans lesquels les étudiants qui terminent l'Executive Master en Communication et Affaires européennes peuvent trouver de l'emploi. Qu'il s'agisse de communication européenne interne ou externe...

### **Représentations locales et régionales, réseaux européens de villes et de régions à Bruxelles.**

Plus de 300 bureaux européens de région à Bruxelles. Secteur en plein essor qui engage le plus souvent des « nationaux », sauf dans les réseaux et fédérations européens de collectivités territoriales (Eurocities, CCRE, ARE...). Ce secteur est de plus en plus consulté et sollicité par la Commission.

A noter également que les villes et les régions, dans les Etats membres, cherchent à recruter, de plus en plus, des spécialistes de la communication européenne. L'Europe se décentralise et de nouveaux besoins de communication européenne décentralisée se font jour. Les autorités de gestion des Fonds structurels européen (un tiers du budget de l'Union européenne) et les bénéficiaires des aides financières européennes ont désormais des obligations très strictes, imposées par l'Union européenne, en matière de large communication.

### **ONG européennes, associations européennes non marchandes et de l'économie sociale**

Il existe un millier d'organisations de ce type à Bruxelles. Ces ONG ont un poids de plus en plus important dans la prise de décision européenne. Ces organisations non lucratives européennes éprouvent des besoins de professionnalisation en techniques de communication interne et externe, au service de leur travail d'advocacy.

### **Représentations européennes de grandes entreprises**

Ces grandes entreprises qui ont des bases de représentation à Bruxelles sont privées mais aussi publiques.

### **Partenaires sociaux européens**

Ils sont trois : CEEP (entreprises publiques ou à participation publique), CES (Confédération européenne des syndicats) et Business Europe (patrons privés européens). Ces fédérations européennes comptent de nombreuses branches sectorielles européennes également basées à Bruxelles.

### **Think Tank européens**

Ce sont des cercles d'étude et de prospective. Ils exercent un travail d'influence politique sur les grandes orientations de l'Union européenne. Ils sont près de 50 sur la place bruxelloise.

### **Agences de lobbying européens (consultants et grandes agences)**

Ces agences de lobbying européen sont plusieurs centaines à Bruxelles. Elles représentent des entreprises de taille très diverse, simples consultants ou grandes entreprises multinationales. Près de 5000 lobbyistes européens sont accrédités auprès du Parlement européen.

### **Agences de communication européenne**

Il existe une dizaine de grandes agences de communication européenne à Bruxelles totalisant plusieurs centaines d'employés. Ces agences sont souvent connectées à des agences nationales en charge de campagnes européennes déclinées de façon décentralisée. La Commission européenne, pour ces actions de communication (événements, web, campagnes, publications, graphisme, rédaction...), recourt très fréquemment à ces agences de communication européenne.

## **Commission européenne**

La Commission européenne, comme les autres institutions européennes d'ailleurs, recrute par concours ses fonctionnaires. Il y a néanmoins moyen d'y travailler, également, par le biais de contrats d'employés à durée déterminée (agents nationaux détachés, agents auxiliaires, agents temporaires, sociétés d'interim). La Commission européenne fait appel, également, à de nombreux stagiaires rémunérés.

La Commission européenne dispose de bureaux de représentation (dont la fonction est essentiellement la communication et l'information) dans les différents Etats membres et de délégations dans de nombreux pays tiers.

## **Parlement européen**

Il y a deux « portes d'entrée » pour travailler au Parlement européen. Soit en réussissant les concours de recrutement, comme fonctionnaires, pour l'administration du Parlement. Soit, via des contrats d'emploi, en passant par les groupes politiques de députés, pour exercer, par exemple, la fonction d'assistant parlementaire. A savoir : à chaque élection au Parlement européen (tous les 5 ans), le Parlement se renouvelle pour moitié (en députés). Il y a un fort « turn over » dans cette institution.

Le Parlement européen dispose de bureaux d'information dans chaque pays de l'Union européenne.

## **Le CESE et le CDR**

Même si le Comité économique et social européen (CESE) de même que le Comité des régions (CDR) sont des organes consultatifs, ces deux institutions jouent un rôle important dans le processus décisionnel européen. Le CESE comprend trois groupes : employeurs, syndicats, activités diverses (associations...). Le Comité des Régions, de création plus récente, conquiert une autorité croissante, car ses membres sont souvent des personnalités politiques très en vue dans les pays respectifs.

## **Relais européens d'information**

Dans l'Union européenne, il existe près d'un millier de relais décentralisés d'information européenne, s'adressant soit aux jeunes et aux citoyens de manière générale, soit à des catégories socio-professionnelles déterminées. Ce sont, par exemple : les Europe Direct, les centres d'information pour les PME, les centres d'information pour les consommateurs, EURES (information sur les emplois transfrontaliers), les Centres de documentation européens. La plupart de ces relais et réseaux bénéficient de soutiens financiers de la Commission européenne.

## **Bureaux d'assistance technique (BAT) européens**

Ces bureaux assistent la Commission européenne pour la gestion de programmes ou autres actions (Leonardo, Socrates, Jeunesse, Médias +...).

## **Bureaux d'assistance technique (BAT) aux programmes européens, situés dans les pays (agences nationales)**

Dans le domaine de la formation, éducation, jeunesse (secteurs où la Commission européenne promeut, notamment, de nombreux échanges), ces BAT nationaux se voient confier des tâches de plus en plus importantes, en particulier dans le domaine de la communication et de l'information.

## **Réseaux européens d'information**

Exemple : URBACT, réseau européen d'information sur les initiatives de développement urbain (Paris)

## **Agences européennes « thématiques »**

Ce sont des agences agissant pour le compte de la Commission européenne. Elles sont le plus souvent basées dans de grandes villes de l'Union européenne. Quelques exemples : agence contre le racisme (Vienne), agence TEMPUS enseignement supérieur (Turin), agence CEDEFOP pour la formation professionnelle (Thessalonique), agence sur les conditions de vie et de travail (Dublin).